

Arrêté modificatif
portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-
sociaux relevant du d) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles
pour les années 2024 à 2028, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,

La Présidente du Conseil départemental de l'Ariège

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

VU le décret n° 2022-695 du 26 avril 2022 modifiant le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

VU le décret n° 2022-742 du 28 avril 2022 relatif à l'accréditation des organismes pouvant procéder à l'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

VU le Décret du 20 avril 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé d'Occitanie - M. Didier JAFFRE;

VU la décision ARS-Occitanie - N°2023-5933 du 28 novembre 2023 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

VU l'arrêté portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du d) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code

CONSIDERANT le référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services médico-sociaux publié par la Haute Autorité de Santé (HAS) en date du 10 mars 2022 ;

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser la programmation pour les années 2024 à 2028 ;

ARRETENT

Article 1^{er}

La programmation pluriannuelle prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles des échéances prévisionnelles de transmission aux autorités en charge de leur autorisation des rapports d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au d) de l'article L. 313-3 du même code est annexée au présent arrêté.

Article 2

La programmation prévue à l'article 1^{er} porte sur la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028. Cette programmation est ajustée au plus tard au 31 décembre de chaque année au titre des cinq années suivantes. Elle peut être modifiée notamment pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

Article 3

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Article 4

La Directrice de la Délégation Départementale de l'Ariège pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie, le Directeur général des services du Conseil départemental de l'Ariège sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État et du Département de l'Ariège.

Le 1^{er} décembre 2023

Le Directeur Général de l'Agence Régionale
de Santé Occitanie,


Didier JAFFRE

La Présidente du Conseil Départemental de l'Ariège


Christine TEQUI

Annexe

Relative à la programmation du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028 de transmission des rapports d'évaluation des établissements sociaux ou médico-sociaux autorisés conjointement par la présidente du conseil départemental et le directeur général de l'agence régionale de santé

Année de transmission des rapports 2024

Catégorie ESMS	Organisme gestionnaire		ESMS concernés		
	Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale	N° Finess géographique	commune
EHPAD	EHPAD Les Portes d'Ariège Pyrénées	090003815	EHPAD	090780362	SAVERDUN/MAZERES
EHPAD	Maison de retraite de Verniolle	090000142	Le Château	090781642	VERNIOLLE
EHPAD	Ariège Assistance	090000266	Quatre Vallées	090783283	CASTILLON EN COUSERANS
EHPAD	CIAH Haute Ariège	090004078	Sauzeil	090001439	VICDESSOS
CAJ	RESO	310788104	Accueil de jour pour personnes âgées	090001579	SAINT-GIRONS
EHPAD	ANRAS	310788609	Saint-Joseph	090781634	OUST
EHPAD	Maison de retraite	090000043	Louise de Roquelaure	090780131	MIREPOIX
EHPAD	CH Saint-Louis AX	090180019	Le Clos des Bains	090782707	AX LES THERMES



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Année de transmission des rapports 2025

Catégorie ESMS	Organisme gestionnaire		ESMS concernés		
	Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale	N° Finess géographique	commune
EHPAD	CCAS La Bastide de Sérou	090782517	Gustave Pédoya	090782616	LA BASTIDE DE SEROU
EHPAD	CCAS Belestia	090000209	Le Sapin d'Or	090782228	BELESTA
EHPAD	La Vallée de la Lèze société	090002619	Le Parc	090783242	LEZAT SUR LEZE
EHPAD	SARL La Madrague	090782798	La Madrague	090782806	LE FOSSAT
EHPAD	La Lausada	090782186	L'Oustal	090002940	LA BASTIDE SUR L'HERS
EHPAD	EPA Résidence Jules Rousse	090004763	Résidence Jules Rousse	090782343	TARASCON SUR ARIEGE
FAM	APAJH 09	090782335	FAM St Giron	090002767	SAINT GIRON
FAM	APAJH 09	090782335	FAM Carla Bayle	090783481	CARLA BAYLE
EAM	APAJH 09	090782335	EAM La Bastide	090002486	LA BASTIDE-DE-SEROU
CAMSP	ADPEP 09	090002825	CAMSP	090781832	FOIX/PAMIER

Année de transmission des rapports 2026

Catégorie ESMS	Organisme gestionnaire		ESMS concernés		
	Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale	N° Finess géographique	commune
EHPAD	SARL Croix du Sud	090001678	La Croix du Sud	090780461	FABAS
EHPAD	CIA5 Haute Ariège	090004078	Le Santoulis	090000597	LUZENAC
EHPAD	CIA5	090783010	Servat	090781998	MASSAT
EHPAD	CHIVAL	090781774	Bellissen Le Barjol Laroque Touyre	090781477	FOIX/PAMIER/LAROQUE D'OLMES/ LAVELANET
FAM	ADAPEI 09	090782160	FAM Guilhot	090784091	BENAGUES



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Année de transmission des rapports 2027

Catégorie ESMS	Organisme gestionnaire		ESMS concernés		
	Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale	N° Finess géographique	commune
EHPAD	Résidence Couserans Pyrénées	090004466	Hector d'Ossun/ Saint Philippe	090782970	ST LIZIER/ERCE
EHPAD	CCAS Seix	090782525	Paul Ané	090782624	SEIX
EHPAD	Micheline Goyheneche	090000258	L'Ostal	090000605	DAUMAZAN SUR ARIZE
EHPAD	Micheline Goyheneche	090000258	Souleilhou	090000613	LE MAS D'AZIL
EHPAD	SARL Gaston de Foix	090783242	Gaston de Foix	090783259	MAZERES
EHPAD	CCAS Prat Bonrepaux	090783333	L'Estelas	090783341	PRAT BONREPAUX
EHPAD	CCAS Ste Croix Volvestre	090783838	La Vallée du Volp	090783846	STE CROIX VOLVESTRE
EHPAD	CHAC	090781816	Résidence André St-Paul / l'Orée du Bois	090781535	SAINT GIRON/ SAINT LIZIER
SAMSAH	ADAPEI 09	090782160	SAMSAH Saint Jean du Falga	090004862	SAINT JEAN DU FALGA

Année de transmission des rapports 2028

Catégorie ESMS	Organisme gestionnaire		ESMS concernés		
	Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale	N° Finess géographique	commune
EHPAD	ADSEAA	090784042	Les Sources	090003005	SAINT JEAN DU FALGA
FAM	ADAPEI 09	090782160	FAM de CAMBIE	090002536	SERRES-SUR-ARGET
SAMSAH	APAUH 09	090782335	SAMSAH de FOIX	090002858	FOIX
SAMSAH	ESPOIR ARIEGE	090002866	SAMSAH ESPOIR ARIEGE	090002874	LAROQUE D'OLMES

